

Newsletter

Premier trimestre 2025 • N°52



Samia Guinoubi

*Sous-Directrice Marketing
- Tunis Re -*

L'intégration des critères ESG dans la souscription et la gestion des risques

- Éditorial de
Mme Lamia Ben Mahmoud
- Actualités
- Indicateurs clés

Tunis Re

Editorial

Les professionnels de l'assurance et de la réassurance se retrouveront à l'un des événements les plus attendus du secteur pour participer à la **51^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA)**, qui se tiendra du **24 au 28 mai 2025 à Addis-Abeba, en Éthiopie**.

Le thème abordera la recherche de l'équilibre budgétaire face à la problématique de la dette en Afrique, en mettant en lumière ses répercussions au niveau de l'industrie de l'assurance.

Face aux défis croissants liés à l'endettement des États africains et leurs répercussions sur le secteur des assurances, il est important de comprendre comment la dette souveraine influence la stabilité financière des assureurs, leur capacité à investir et à couvrir les risques, ainsi que la confiance des assurés.

À l'échelle mondiale, la dette publique a atteint des niveaux historiquement élevés, dépassant les 92 % du PIB mondial en 2024 selon le FMI. Dans les pays développés, comme les États-Unis, le Japon, ou la France, la dette dépasse souvent 100 % du PIB. De leurs côtés, les pays émergents et en développement, notamment en Afrique, sont confrontés à une hausse rapide des risques de surendettement, souvent libellée en devises étrangères ce qui les rend encore plus vulnérables aux chocs externes.

Cette situation a certes un impact direct et significatif sur l'industrie de l'assurance compte tenu de son rôle central dans le financement des économies, notamment à travers des investissements massifs dans la dette souveraine et les obligations d'État.

Le contexte macroéconomique du continent africain marqué par une volatilité accrue, par la combinaison de taux d'endettement élevés, de maturités plus courtes, de taux d'intérêt élevés et de risques politiques accrus, oblige les assureurs à adapter leur gestion d'actifs, à diversifier leurs portefeuilles et à renforcer leur résilience face aux chocs souverains.

Cette conférence qui réunira les professionnels de l'assurance et de la réassurance en Afrique, vise à approfondir la réflexion sur les mécanismes de gestion de la dette et les stratégies que les assureurs peuvent adopter pour atténuer ses éventuels impacts négatifs.

Tunis Re, présente à cet événement, se réjouit à l'idée de retrouver ses partenaires et de favoriser des échanges d'expériences enrichissants.

Lamia Ben Mahmoud



Par Samia Guinoubi

**« Soyez vous-même le
changement que vous voudriez
voir dans le monde. »**

Gandhi

L'intégration des critères ESG dans la souscription et la gestion des risques

Dans un contexte marqué par une transition écologique et sociale, l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est devenue indispensable pour le secteur de l'assurance et de la réassurance.

L'augmentation des catastrophes naturelles, l'évolution des attentes sociétales, ainsi que les exigences accrues en matière de transparence et de gouvernance, obligent les assureurs et réassureurs à repenser leurs pratiques. En réponse à ces défis, l'assurance durable émerge comme un paradigme incontournable pour anticiper et atténuer les risques ESG tout en renforçant la résilience des entreprises et des sociétés. Cette transformation nécessite une révision des processus de souscription et de gestion des risques.

En intégrant les critères ESG dans leurs modèles, les assureurs et réassureurs peuvent non seulement mieux identifier les risques émergents, mais aussi ajuster leur tarification et développer des produits innovants favorisant le développement durable. Cet article explore les approches stratégiques et les bonnes pratiques permettant aux acteurs du secteur d'intégrer efficacement les critères ESG.

I. Comprendre les critères ESG

Les critères ESG sont un ensemble d'indicateurs non financiers utilisés pour évaluer la performance d'une entreprise, d'un investissement ou d'un projet en fonction de trois dimensions : l'environnement, le social et la gouvernance. Ces critères, qui ont été introduits pour la première fois dans un rapport de l'ONU en 2004, gagnent en importance pour mesurer le risque d'une entité et son impact sur les aspects sociaux et environnementaux.

• Environnementaux (E)

Les critères environnementaux évaluent l'impact d'une entreprise sur les ressources naturelles et l'environnement. Cela inclut des aspects comme la gestion des déchets, la consommation d'énergie, la gestion de l'eau, les émissions de gaz à effet de serre, et la biodiversité. Ces critères sont particulièrement importants dans l'évaluation des risques liés aux catastrophes naturelles, qui sont en constante augmentation en raison du changement climatique.

• Sociaux (S)

Les critères sociaux mesurent l'impact de l'entreprise sur ses employés, ses clients et la société dans son ensemble. Ils incluent des aspects comme les conditions de travail, les droits de l'homme, la diversité, et l'impact social des produits et services. Dans le secteur de l'assurance, ces critères influencent la réputation de l'entreprise et sa relation avec les clients.

• Gouvernance (G)

Les critères de gouvernance concernent la manière dont une entreprise est dirigée et gérée. Cela comprend la transparence des pratiques de gestion, la composition des conseils d'administration, la rémunération des dirigeants, et les relations avec les parties prenantes.

II. L'assurance durable : un nouveau paradigme

1. Définition de l'assurance durable :

L'assurance durable est une approche stratégique où toutes les activités de la chaîne de valeur de l'assurance, y compris les interactions avec les parties prenantes, sont menées de manière responsable et prospective, en identifiant, évaluant, gérant et surveillant les risques et les opportunités liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'assurance durable vise à réduire les risques, à développer des solutions innovantes, à améliorer la performance des entreprises et à contribuer à la durabilité environnementale, sociale et économique.

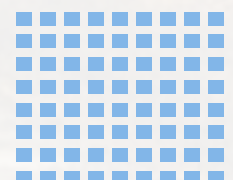
L'assurance durable a émergé au début des années 2000, lorsque l'impact du changement climatique et des enjeux sociaux a commencé à être reconnu comme des risques majeurs pour l'industrie. L'adoption de la Déclaration de Rio en 1992 et l'Accord de Paris en 2015 ont renforcé l'engagement des assureurs dans la prise en compte de ces enjeux.

- **2007** : La première étude sur l'assurance durable a été publiée, soulignant la nécessité d'intégrer les critères ESG dans les pratiques d'assurance.

- **2012** : Lancement des Principes pour une Assurance Durable (PSI:) lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, établissant un cadre mondial pour l'industrie de l'assurance.

2. Adoption et Croissance :

L'initiative PSI est devenue la plus grande collaboration entre les Nations Unies et l'industrie mondiale de l'assurance, rassemblant près de 300 membres à travers le monde. Les compagnies d'assurance ont commencé à reconnaître l'importance des critères ESG non seulement



pour la gestion des risques, mais aussi comme un facteur essentiel pour attirer de nouveaux clients et améliorer leur réputation.

- **2015** : La COP21 à Paris a marqué une étape cruciale, où les engagements des pays envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre ont incité les assureurs à développer des produits et des politiques qui soutiennent des initiatives de durabilité.
- **2016** : Lancement du Sustainable Insurance Forum (SIF), un réseau international de régulateurs et de superviseurs, visant à renforcer la compréhension des enjeux de durabilité au sein du secteur.

III. Intégration des critères ESG dans la souscription et la gestion des Risques

L'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la souscription des risques constitue un levier clé pour promouvoir des pratiques d'assurance durables et responsables. Elle ne se limite pas à l'évaluation ou à la tarification des risques, mais englobe également la mise en place de politiques d'exclusion pour certaines activités considérées comme polluantes ou nuisibles, la rédaction des contrats, ainsi que la gestion des sinistres. Cette démarche doit s'inscrire sur l'ensemble de la chaîne de valeur des contrats d'assurance et de réassurance.

Selon une étude menée par Marsh en 2023 auprès d'un échantillon d'assureurs basés au Royaume-Uni et en Europe, l'intégration des considérations ESG dans la souscription a connu une nette accélération. Alors qu'en 2022 seulement 38 % des assureurs déclaraient avoir mis en place un cadre de souscription ESG, ils sont 75 % à l'avoir fait en 2023. Cette progression traduit une volonté croissante d'ancrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les pratiques de souscription au même titre que dans les politiques d'investissement.

La même étude souligne toutefois que cette intégration reste hétérogène selon les lignes de produits. D'après les résultats illustrés par la figure 2, les secteurs les plus exposés aux risques climatiques ou environnementaux, notamment l'énergie, la construction et le crédit, font l'objet d'une attention accrue et bénéficient plus fréquemment de cadres de souscription spécifiques intégrant des critères ESG. À l'inverse, d'autres branches comme le cyber, l'aviation ou la responsabilité civile affichent des niveaux d'intégration moindres. Cette disparité reflète à la fois la maturité différenciée des approches ESG par secteur, et la pression réglementaire et sociétale plus forte exercée sur les industries à fort impact environnemental.

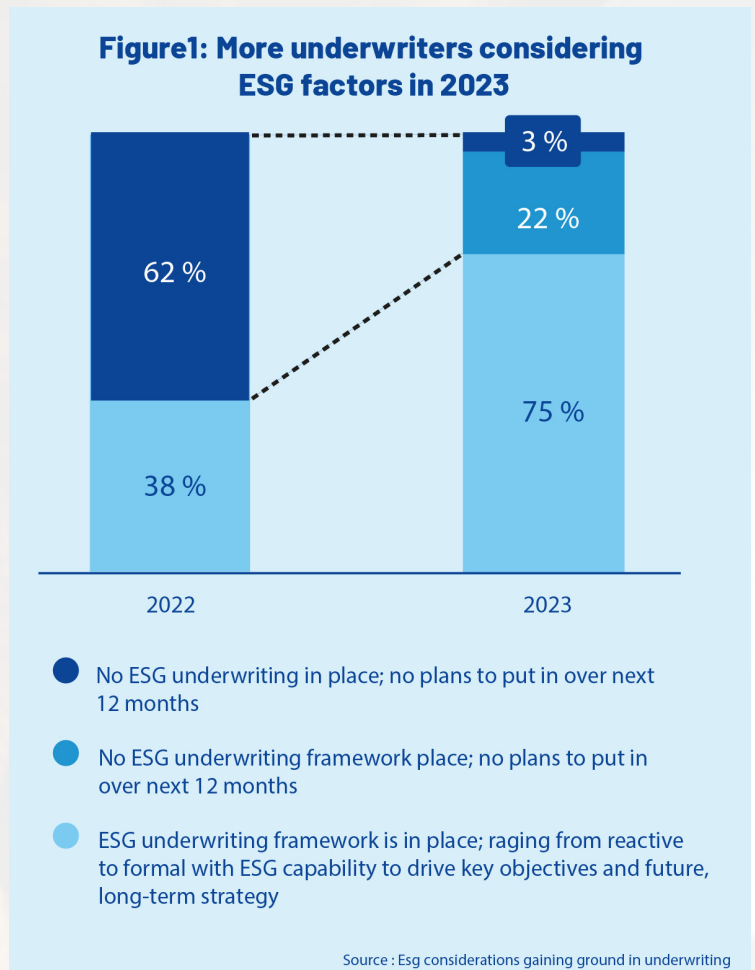
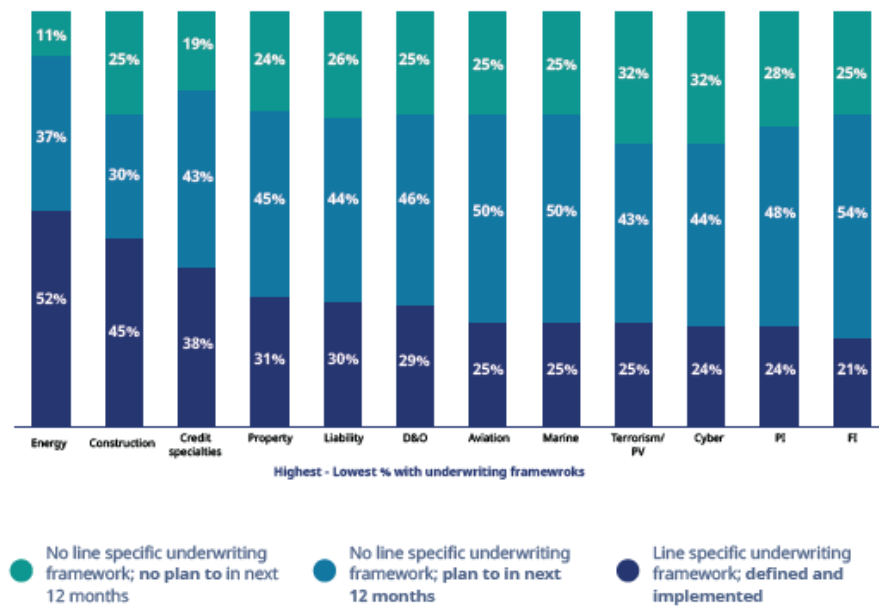


Figure 3: Environmental factors and energy sector leading the way in ESG considerations for underwriters

Q To what extent do you have ESG underwriting frameworks in place across specific products lines?



1. Processus de Souscription

• Évaluation Initiale des Risques :

Lors de l'évaluation initiale, les assureurs doivent inclure des questionnaires ESG pour les assurés potentiels. Ces questionnaires peuvent aborder des sujets comme les politiques environnementales, les initiatives de durabilité et les pratiques de gouvernance. Par exemple, un assureur pourrait demander à une entreprise de fournir des preuves de ses efforts pour réduire son empreinte carbone ou pour promouvoir la diversité au sein de son personnel.

2. Tarification et Conditions de Contrat

- **Tarification Basée sur les Risques ESG :** Les critères ESG peuvent influencer la tarification des polices d'assurance. Les entreprises qui démontrent un engagement fort en matière de durabilité peuvent bénéficier de primes réduites, tandis que celles qui présentent des risques élevés en matière d'environnement ou de gouvernance peuvent voir leurs primes augmenter. Par exemple, une entreprise qui investit dans des technologies vertes pourrait obtenir une réduction de prime significative, tandis qu'une autre dont les opérations sont polluantes subirait une majoration.
- **Conditions Contractuelles :** Les contrats d'assurance peuvent inclure des clauses spécifiques liées aux critères ESG. Par exemple, un contrat pourrait stipuler que l'assuré est tenu de respecter certaines normes environnementales pour maintenir sa couverture. Cela incite les entreprises à adopter des pratiques durables pour éviter de perdre leur assurance.
- **Analyse des Exclusions :** L'une des principales manières d'intégrer les critères ESG dans la souscription est d'exclure certaines activités qui ont un impact environnemental négatif significatif. Ces exclusions peuvent prendre plusieurs formes
 - Les secteurs très polluants, comme ceux liés au charbon, au pétrole ou au gaz naturel.
 - Les industries à risque, par exemple la chimie, les mines ou les entreprises produisant des déchets dangereux.
 - Les entreprises peu responsables, qui n'ont pas de politique claire en matière de gestion des déchets ou de réduction des émissions.

3. Gestion des Sinistre

Lors de la gestion des sinistres, les critères ESG doivent également être pris en compte. Par exemple, si une entreprise engagée dans une activité polluante subit un sinistre, l'assureur doit évaluer si cet événement pourrait avoir été évité par des pratiques de gestion responsables. Cela peut influencer la décision de couvrir le sinistre ou d'appliquer des exclusions. Les assureurs peuvent également jouer un rôle proactif dans la gestion des sinistres en fournissant des conseils et un soutien aux assurés pour améliorer leurs pratiques ESG après un sinistre. Cela peut inclure l'adoption de technologies de réduction des émissions ou des solutions pour minimiser les déchets. Les assureurs peuvent exiger des assurés qu'ils fournissent des rapports réguliers sur leurs performances ESG, notamment après des sinistres.

IV. Contexte international

Face aux enjeux croissants liés au changement climatique, aux problématiques sociales et à la gouvernance, les sociétés d'assurances et de réassurances adaptent progressivement leurs pratiques pour y intégrer les critères ESG. Cette évolution répond aux attentes des investisseurs, régulateurs et clients, et vise à renforcer la résilience du secteur en identifiant de nouveaux risques et opportunités.

1. Le Guide des Principes pour une Assurance Durable (PSI) du PNUE 2020 :

L'initiative du guide des Principes pour une Assurance Durable (PSI) du PNUE développée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), a pour objectif de guider les assureurs dans l'intégration des critères ESG dans leurs processus

Principaux apports :

- **Identification des risques ESG** : analyse systématique des risques climatiques, sociaux et de gouvernance.

Intégration dans la souscription : prise en compte des critères ESG dans les politiques de souscription, avec exclusion possible de certains secteurs à risque.

Modélisation des risques : usage d'outils spécifiques pour évaluer les impacts ESG et ajuster les pratiques de souscription.

2. Exemples Pratiques d'Intégration des Risques ESG

SCOR intègre les critères ESG de manière concrète dans sa politique de souscription, en adoptant une approche combinant exclusions, engagement et innovation produit. À travers sa stratégie climat, le groupe s'engage fermement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires déjà définis. Par exemple, il prévoit de doubler d'ici 2025 la couverture des énergies bas carbone, incluant la production, le stockage et la transmission, par rapport à son revenu brut de primes de 2020. Le groupe va plus loin en intégrant les Poseidon Principles pour l'assurance maritime, s'engageant à mesurer et publier chaque année l'alignement climatique de ses portefeuilles navals, avec un objectif ambitieux de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre du secteur maritime d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2008. Par ailleurs, SCOR a mis en place une politique d'exclusion progressive du charbon thermique. Depuis septembre 2023, il ne souscrit plus de nouveaux projets liés aux mines de charbon ou aux centrales électriques à charbon, sauf si elles sont équipées de dispositifs de réduction des émissions. L'objectif est de sortir complètement de ce secteur d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE, et d'ici 2040 pour les autres. En parallèle, SCOR développe des produits d'assurance durables et s'engage dans des dialogues actifs avec ses clients pour les accompagner dans des trajectoires de décarbonation alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris, en s'appuyant sur des engagements vérifiables via les Science Based Targets (SBTi).

Le groupe AXA diversifie ses portefeuilles via la mutualisation des risques, tout en intégrant les critères ESG. Le groupe exclut les secteurs sensibles (armes controversées, tabac, énergies fossiles), s'appuie sur un guide de souscription pour cibler les activités à risque, et analyse l'impact de ses investissements sur les secteurs controversés. Les Points clés sont :

- **Exclusions ciblées** : retrait des secteurs polluants ou non éthiques.
- **Transparence** : reporting aligné sur les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).
- **Anticipation** : Analyse des risques ESG émergents pour ajuster la stratégie.

3. Outil Moody's ESG Insurance Underwriting Solution

L'outil Moody's ESG Insurance Underwriting Solution est un exemple de solution technologique permettant aux assureurs d'intégrer les critères ESG dans leurs processus de souscription. Cet outil permet d'évaluer l'impact ESG des portefeuilles en combinant des données sur les entreprises publiques et privées avec un cadre d'évaluation ESG flexible.

Principaux éléments de l'outil Moody's :

Évaluation ESG : Génération de scores ESG pour évaluer les risques par entreprise ou secteur.

Suivi et Benchmarking : Comparaison de la performance ESG avec les objectifs internes et les standards du marché.

Appui à la décision : Adaptation des pratiques de souscription selon les risques ESG pour optimiser la gestion du portefeuille.

V. Contexte national

En Tunisie, la dynamique autour de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) est en nette progression, bien qu'elle demeure inégale selon les secteurs et les entreprises. Le cadre réglementaire reste relativement récent, avec notamment la loi n°2018-35 du 11 juin 2018, qui incite les entreprises, en particulier publiques, à intégrer les dimensions sociales et environnementales dans leur stratégie et leur gouvernance. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement global, où la RSE devient un levier de performance durable et de résilience, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans le secteur des assurances, les initiatives RSE sont multiples et variées, mais leur portée stratégique reste encore limitée. À ce jour, seules deux compagnies d'assurance — la STAR et la Maghrébia — ont élaboré et publié un rapport ESG structuré, et ce dans le cadre du guide de reporting ESG lancé par la Bourse de Tunis (BVMT), avec l'appui de la Banque mondiale.

La STAR a été la première à publier son rapport ESG, et bien qu'aucun produit d'assurance durable n'ait encore été lancé, l'entreprise travaille sur des pistes prometteuses : des produits à destination des start-ups, ou encore des rabais pour les entreprises ayant adopté une démarche RSE ou équipé leurs installations de panneaux photovoltaïques. La Maghrébia, de son côté, a mis en œuvre un projet ambitieux de reboisement en partenariat avec Soul & Planet, visant la plantation de 40 000 arbres dans la forêt de Sejnane, dévastée par les incendies de 2019.

D'autres compagnies ont également lancé des actions RSE intéressantes. La MAE, par exemple, s'illustre par son engagement social et éducatif à travers l'initiative "MutualHack", un hackathon dédié à l'entrepreneuriat social étudiant, ainsi que sa participation aux actions climatiques du réseau européen Euresa. La CTAMA a franchi un cap important en étant la première à lancer un produit à visée inclusive et sociale : une couverture d'assurance pour les ouvrières agricoles en cours de transport, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture. La COMAR, enfin, mène des actions sociétales continues, notamment via le prix littéraire COMAR d'Or, le marathon de Tunis, ou plus récemment une campagne de reboisement dans la région de

Zaghouan, en partenariat avec Ennakl Automobiles. Cependant, malgré la diversité de ces initiatives, l'intégration des critères ESG dans les processus métiers fondamentaux — comme la souscription, la gestion des risques ou la conception de produits — reste encore limitée. Aucun produit « vert » ou « durable » clairement identifié n'est actuellement commercialisé sur le marché tunisien. Cela met en lumière un écart entre les engagements RSE actuels, souvent portés par des projets ponctuels, et une véritable transformation stratégique alignée sur les enjeux de durabilité.

Tunis Re : Vers la publication du premier rapport ESG

Le 18 janvier 2024, Tunis Re a été sélectionnée pour participer au Programme IESG Tunisie, une initiative conjointe de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) et de la Société Financière Internationale (SFI), filiale du Groupe Banque Mondiale. Ce programme vise à accompagner un groupe restreint d'entreprises tunisiennes cotées en bourse dans l'adoption d'une démarche ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) structurée, conforme aux meilleures pratiques internationales. Quinze entreprises, dont Tunis Re, ont ainsi rejoint une cohorte d'accompagnement pilotée par la SFI pour une durée de 12 à 18 mois. L'objectif est la mise en œuvre effective du Guide de reporting ESG publié par la BVMT en 2021, avec l'élaboration d'un premier rapport ESG d'ici début 2025.

Avancement des travaux de reporting ESG

Depuis son intégration au programme, Tunis Re a structuré sa gouvernance ESG en créant un Comité Interne ESG, présidé par le Directeur Général et composé de responsables clés. Ce comité pilote l'ensemble de la démarche, depuis l'identification des enjeux ESG jusqu'à la rédaction du rapport. Cette démarche aboutira à la publication du premier rapport ESG de Tunis Re au premier semestre 2025, marquant une avancée majeure dans sa stratégie de durabilité. Ce rapport répondra aux attentes croissantes des investisseurs et parties prenantes en matière de transparence, de responsabilité et de résilience face aux défis climatiques, sociaux et réglementaires.

En conclusion, l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la souscription et la gestion des risques est devenue une nécessité incontournable pour le secteur de l'assurance et de la réassurance. Face à une société de plus en plus consciente des enjeux environnementaux et sociaux, les assureurs ont l'opportunité de non seulement atténuer les risques associés à ces défis, mais aussi de se démarquer en tant qu'acteurs responsables et innovants. En adoptant des pratiques durables, en développant des produits d'assurance qui encouragent la responsabilité sociale et environnementale, et en s'alignant sur les objectifs de développement durable, le secteur peut non seulement renforcer sa résilience, mais aussi jouer un rôle clé dans la transition vers une économie plus durable. L'avenir de l'assurance repose sur la capacité des entreprises à réinventer leurs modèles d'affaires en intégrant ces nouveaux paradigmes, garantissant ainsi leur pertinence et leur succès à long terme.

ACTUALITES

Nationales

Tunis Re Flash Info

- Tunis Re a tenu son Assemblée Générale Annuelle «AGO» le 25 Avril 2025.
- Tunis Re s'apprête à publier la version révisée et actualisée de la 2^{ème} édition du «Référentiel de tarification en assurance incendie».

Forte croissance du secteur de l'assurance en Tunisie en 2024

Le marché de l'assurance en Tunisie a enregistré une évolution significative en 2024, avec un chiffre d'affaires atteignant 3,8 milliards DT, soit une hausse de 10,8% par rapport à l'année précédente, selon les dernières données publiées par le Comité Général des Assurances «CGA». L'assurance vie et capitalisation a enregistré une forte progression (+20%), représentant désormais 30% du marché, tandis que l'assurance non vie reste dominante avec 70% du chiffre d'affaires. Les indemnités ont également augmenté, atteignant 2 milliards de dinars (+10,4%).

Tunisie - Programme ResCat: Etat d'avancement

Le Programme intégré de résilience aux catastrophes (ResCat), soutenu par la Banque mondiale et l'Agence française de développement, vise à moderniser les infrastructures tunisiennes dans les domaines des transports et de la météorologie. Lors d'une réunion entre le ministre des Transports et une délégation de la Banque mondiale, les avancées du programme ont été saluées, notamment l'amélioration des systèmes de contrôle et de surveillance météorologique. Parmi les projets clés figurent l'installation d'un réseau de radars météorologiques, la modernisation du centre de prévisions et des stations aéroportuaires, ainsi que l'acquisition d'une station d'imagerie satellitaire avancée.

La Tunisie prévoit également d'adhérer au Centre européen pour les prévisions météorologiques et d'étendre la certification ISO 9001 à l'ensemble de l'Institut national de météorologie. Le ministre a réaffirmé l'importance stratégique du programme et l'engagement du gouvernement tunisien à renforcer sa coopération avec la Banque mondiale.

Moody's relève la note de la Tunisie et de la BCT : un indicateur de stabilité financière.

Moody's a relevé la note de la Tunisie et de la Banque centrale de Tunisie (BCT) de «Ca2» à «Ca1», avec une perspective stable. Cette amélioration reflète la stabilisation des réserves de change et la réduction des déficits budgétaires, qui diminuent les besoins de financement extérieur. Malgré cette évolution positive, la Tunisie reste confrontée à des défis financiers et économiques, notamment un accès limité aux financements et une dette élevée. Moody's souligne que des progrès supplémentaires en matière de réformes et de financement extérieur pourraient encore renforcer la stabilité économique du pays.

La Tunisie adhère à l'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique.

La Tunisie a récemment rejoint l'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique (ATIDI), devenant ainsi le premier pays d'Afrique du Nord à intégrer cette institution. Cette adhésion permettra d'améliorer l'accès au financement et de réduire les coûts liés aux risques commerciaux et politiques.

L'ATIDI, fondée en 2000, offre des assurances contre les risques commerciaux et politiques aux entreprises et investisseurs en Afrique, avec pour objectif d'attirer des investissements abordables et de soutenir le développement économique. La Tunisie, en tant que 25^{ème} membre de l'ATIDI, voit cette adhésion comme une opportunité stratégique pour améliorer son climat d'affaires et jouer un rôle clé dans le développement économique de l'Afrique.

Couverture médicale: La Tunisie dans le Top 5 africain

Selon l'étude d'Afrobarometer le Gabon, le Ghana, le Maroc et la Tunisie affichent des taux de couverture médicales les plus élevés. Le Gabon se classe en tête du palmarès africain avec une couverture médicale atteignant 83%. Suivi par le Ghana (72%). Le Maroc occupe la troisième place (71%).

La Tunisie, quant à elle, maintient un taux de 70% en s'appuyant sur un système de santé historiquement solide.

Le Cabo Verde ferme ce top 5 et se distingue avec 63% de ces citoyens disposant d'une couverture assurance maladie. Les progrès réalisés par ces pays africains résultent de réformes majeures visant à instaurer l'assurance maladie obligatoire et à renforcer la protection sociale, en particulier pour les populations les plus vulnérables.

La Tunisie dans le Top 10 africain de l'investissement en IA en 2025

En 2025, la Tunisie figure parmi les dix pays africains les plus prometteurs pour l'investissement en intelligence artificielle, selon l'AI Investment Potential Index (AIPI). Cette étude, qui évalue 194 pays à travers six critères clés, souligne le potentiel tunisien malgré un score global inférieur à la moyenne mondiale.

Célébration du 50^{ème} anniversaire de la carte orange à Tunis

La carte orange, système d'assurance commun aux pays arabes, a célébré son 50^e anniversaire le 22 avril 2025 à Tunis. Créée en 1975, elle permet aux conducteurs de circuler sans souscrire une assurance supplémentaire à chaque frontière. Son administration est assurée par l'Union générale arabe des assurances, basée en Égypte. Afin d'améliorer l'indemnisation des victimes d'accidents, le système a été modernisé, passant progressivement au format numérique depuis 2022. Les nouvelles cartes électroniques, lisibles via un scan du QR code, facilitent les contrôles et les démarches.

Manifestations

Le Forum International de la Responsabilité Sociétale des Entreprises «CSR Power Forum» organise la 4^{ème} édition de cet événement, en partenariat avec la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances «FTUSA» et le cabinet international «EY», les 28 et 29 mai 2025 à l'hôtel Regency à Gammarth autour du thème «Repenser la stratégie RSE/ESG à l'ère de l'intelligence artificielle».

Nominations

– Le Conseil d'Administration de la **STAR** lors de sa réunion du 2 avril 2025 a nommé M. Laurent Thuillier en tant que Directeur Général de la STAR Assurances, et ce, à compter du 23 avril 2025, pour succéder à M. Hassène Feki appelé à occuper d'autres fonctions importantes dans le groupe Groupama.

– Le Conseil d'Administration de la **BH Assurance**, réuni le 02 mai 2025, a décidé de nommer, à compter du 02 mai 2025, M. Sami Banaoues, au poste de Directeur Général et Mme Nesrine Chouchene, au poste de Directeur Général Adjoint.

– M. Mohamed Saidane a été nommé Président du Conseil d'Administration de la compagnie d'assurances «**At-takafulia**».

– M. Abdeljalil Barnoussi a été nommé Directeur Général Adjoint de la compagnie d'assurances «**At-takafulia**».

ACTUALITES

Internationales

Perspectives révisées de positives à stables pour la réassurance IARD mondiale

En 2024, les réassureurs mondiaux ont enregistré un bénéfice net solide grâce à des revenus de placement élevés et une bonne performance de souscription, malgré des pertes liées aux catastrophes naturelles selon Morningstar DBRS l'agence mondiale de notation financière. Ils ont bénéficié de taux d'intérêt élevés, réinvestissant leurs fonds dans des actifs à rendement supérieur tout en adoptant une approche prudente. Toutefois, les perspectives du secteur passent de positives à stables en raison de l'incertitude géopolitique et de la volatilité des marchés, notamment liée aux tarifs américains et aux décisions des banques centrales face à l'inflation.

Séisme de grande ampleur au Myanmar

Le 28 mars 2025, un puissant séisme de magnitude 7,7 a frappé le centre du Myanmar, causant de lourdes pertes humaines et matérielles. Plus de 3 600 morts, 5 000 blessés et près de 17 millions de personnes affectées. Les infrastructures essentielles ont été gravement endommagées, compliquant les efforts de secours. Le pays, déjà en crise, fait face à des défis aggravés par un manque de ressources et des conditions météorologiques difficiles, forçant des milliers de survivants à vivre dans des abris précaires sous de fortes pluies.

Les réassureurs d'Asie centrale se mobilisent à l'échelle mondiale après le recul du marché russe

Les assureurs d'Asie centrale et occidentale se tournent vers la réassurance internationale après le retrait des capacités russes en 2022. Cette expansion offre des opportunités mais expose aussi à des risques, notamment en raison du manque d'expertise face aux sinistres climatiques. En 2023, les réassureurs asiatiques ont bénéficié d'une baisse des catastrophes et d'investissements favorables, mais restent vulnérables à l'instabilité financière et à la volatilité des devises. Certains pays, comme le Kazakhstan, adoptent une régulation plus stricte pour renforcer la transparence et limiter ces risques. Une gestion prudente pourrait garantir une croissance stable, tandis qu'un développement mal contrôlé fragiliserait le secteur.

AM Best améliore les notations de crédit du syndicat d'assurance FAIR Oil & Energy

L'agence de notation AM Best a relevé les notes de crédit de FAIR Oil & Energy Insurance Syndicate (FOEIS) et a révisé les perspectives de positives à stables. La note de solidité financière de FOEIS est passée de B+ (bon) à B++ (bon) et la note de crédit de l'émetteur à long terme de «bbb-» (bon) à «bbb» (bon). AM Best a relevé la note FOEIS en raison de son solide bilan, de ses performances opérationnelles et de sa gestion des risques d'entreprise.

Les marchés de la (ré)assurance en Afrique de l'Ouest

Le retrait du Niger, du Mali et du Burkina Faso de la CEDEAO reflète l'instabilité politique régionale, mais son impact sur les marchés de l'assurance et de la réassurance devrait rester limité à court terme. Bien que ces marchés soient de petite taille, la réassurance demeure essentielle pour couvrir les grands risques commerciaux via des cessions obligatoires et des souscriptions traditionnelles. Par ailleurs, ces pays restent membres de la CIMA, qui régule le secteur, réduisant ainsi les incertitudes pour les assureurs. Toutefois, un éventuel départ de la CIMA pourrait engendrer des défis réglementaires.

Côte d'Ivoire: le marché des assurances en 2024

En 2024, le marché des assurances en Côte d'Ivoire a connu

une croissance de 6%, atteignant un chiffre d'affaires de 628,042 milliards de FCFA. Sur cinq ans, la progression moyenne du secteur est de 10%, soutenue par la dynamique économique nationale.

L'assurance Non Vie a généré 321,329 milliards de FCFA, portée par l'essor de l'assurance automobile et la modernisation du secteur. L'assurance Vie, quant à elle, a enregistré une hausse de 6%, atteignant 266,720 milliards de FCFA. Cette évolution reflète un secteur en expansion, marqué par l'innovation et l'amélioration des services.

Le Marché algérien des assurances en 2024

Le Conseil National des Assurances «CNA» a publié les chiffres provisoires du marché algérien pour 2024, révélant une croissance notable. Au 31 décembre, le chiffre d'affaires global a atteint 181,3 milliards DZD (1,3 milliard US\$), soit une hausse de 4,4% en un an. Les primes d'assurance Non Vie, représentant 83% du marché, ont progressé de 2,9% pour atteindre 150,4 milliards DZD (1,1 milliard US\$). Les assurances de personnes ont augmenté de 3,2% à 20,1 milliards DZD (147,1 millions US\$), constituant 11,1% du portefeuille total.

Les acceptations internationales de réassurance ont connu une hausse significative de 32,2%, atteignant 10 milliards DZD (73,2 millions US\$). Les contributions Takaful ont enregistré une croissance exceptionnelle de 248,8%, totalisant 749 millions DZD (5,5 millions US\$). En 2024, les assureurs ont traité 1 856 799 dossiers de sinistres pour un montant global de 81,1 milliards DZD (593,6 millions US\$), soulignant l'importance du secteur dans la gestion des risques et des indemnités.

Le marché marocain des assurances en 2024

Au 31 décembre 2024, le marché marocain des assurances et réassurances (hors réassureurs exclusifs) a atteint un chiffre d'affaires de 59,7 milliards MAD (5,8 milliards US\$), enregistrant une hausse de 5,3% sur un an. Les primes de la branche Non Vie ont progressé de 5,5%, s'élevant à 32,5 milliards MAD (3,1 milliards US\$) et représentant 54,4% du marché. L'assurance Vie, quant à elle, a généré 27,2 milliards MAD (2,7 milliards US\$), affichant une croissance de 5,1% et constituant 45,6% du portefeuille global.

«SCR» La Société Centrale de Réassurance change d'identité et devient Atlantic Re



La Société centrale de réassurance «SCR» a adopté une nouvelle identité : Atlantic Re. Ce changement de nom, a été annoncé lors de l'inauguration de son nouveau siège à Casablanca Finance City.

Manifestations

- La 51^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'OAA se tiendra du 24 au 28 mai 2025 au Skylight Hotel, Addis-Abeba, Ethiopie.
- La 8^{ème} édition du Forum International de l'assurance Takaful se tiendra les 25 et 26 juin 2025 à l'hôtel Corinthia, Tripoli (Libye).
- La conférence des actuaires arabes se tiendra du 8 au 10 juillet 2025 en Algérie. Pour rappel, les première et 2^{ème} éditions de la conférence se sont déroulées respectivement au Caire (Egypte) et à Tunis (Tunisie).

Nominations

- M. Mohamed Ali Bouabane est nommé directeur général (CEO) d'Islamic Arab Insurance Company «SALAMA».
- M. Netsanet Lemesa est nommé directeur général (CEO) d'Ethiopian Reinsurance «Ethiopian-Re».
- Seth Kobla Aklasi, nouveau directeur général par intérim de Ghana Re.

Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie Au 31.12.2024

Au 31 Décembre 2024 Le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

	(M DT)				
	2022	Evol 23/22	2023	2024	Evol 24/23
Chiffre d'affaires	3 185	8%	3 446	3 819	11%
Auto	1 309	8%	1 413	1 494	6%
Vie	903	6%	955	1 147	20%
Autres	973	11%	1 078	1 178	9%
Indemnisation	1 734	7%	1 860	2 053	10%
Auto	804	7%	859	880	2%
Vie	320	6%	338	484	43%
Autres	611	9%	663	689	4%
Nombre de sinistres	1 405 796	34%	1 880 034	1 917 626	2%
Auto	292 170	6%	308 499	316 551	3%
Autres	1 113 626	41%	1 571 535	1 601 075	2%
Placements	9 070	1%	9 157	10 111	10%

Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re

1^{er} Trimestre 2025

Chiffre d'Affaires **76,433MDT**

+8,4%

Primes retenues **59,146 MDT**

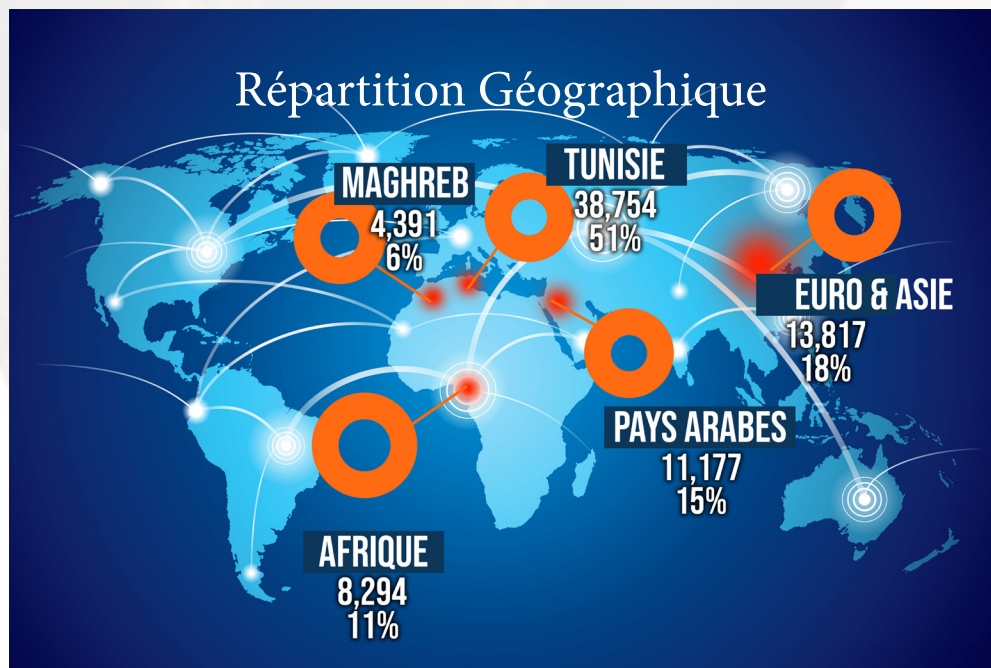
Taux de rétention **77%**

Tunisie

51%

Etranger

49%



23,788MDT

Charge sinistres brute

30%

Ratio de sinistralité

Placements

Revenus



555,336 MDT



7,513 MDT

INDICATEURS AU 31 Mars 2025 DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE COTÉES EN BOURSE (MDT)
Compagnies
PRIMES EMISES | CHARGE SINISTRES BRUTE | PRODUITS DE PLACEMENT

	PRIMES EMISES			CHARGE SINISTRES BRUTE			PRODUITS DE PLACEMENT		
	Mars-25	Mars-24	Var%	Mars-25	Mars-24	Var%	Mars-25	Mars-24	Var%
STAR	148,419	136,391	8,8%	59,915	71,289	-16%	22,707	21,362	6,3%
ASTREE	91,811	84,947	8,1%	22,471	19,985	12%	14,507	15,897	-8,7%
BH ASSURANCE	65,030	56,313	15,5%	33,858	35,273	-4%	7,448	6,757	10,2%
MAGHREBIA *	105,950	97,829	8,3%	42,561	40,093	6%	6,373	5,794	10,0%
MAGHREBIA VIE *	33,499	31,743	5,5%	14,081	13,012	8%	12,511	11,460	9,2%
BNA ASSURANCE	45,351	44,841	1,1%	24,978	19,661	27%	8,740	8,146	7,3%
Tunis Re	76,433	70,498	8,4%	23,788	26,386	-10%	7,513	7,726	-2,8%

* Charge sinistres nette.



إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de notre très estimée collègue,

Mme Yosr Jabeur

(survenu le 25 avril 2025)

Son professionnalisme, sa bienveillance et son engagement ont marqué chacun d'entre nous.

Son départ crée un vide immense au sein de notre équipe et dans nos cœurs.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et à tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben Mahmoud

Société Tunisienne de Réassurance

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996

Contact : Direction Marketing - Site web : www.tunisre.com.tn - Email : mark@tunisre.com.tn